

L'Avere-France renouvelle son Conseil d'Administration pour représenter au mieux l'écosystème de la mobilité électrique

Le 14/10/2022 à Paris

Ce mardi 11 octobre 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Avere-France, l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Cette dernière a décidé de modifier les critères de composition du Conseil d'Administration en passant d'une élection par type d'entité (Entreprise, Association...) à une élection par domaine d'activité afin d'assurer une meilleure couverture de l'écosystème de la mobilité électrique. En outre, le nombre de postes est passé de 23 à 27 membres pour tenir compte du développement récent de certaines activités, tels les services à la mobilité. Enfin, l'Assemblée a aussi décidé d'actualiser annuellement cette approche pour prendre en compte les évolutions à venir.

Pour rappel, le Conseil d'Administration a pour objectif de fixer les politiques et priorités de l'Avere-France afin de lui donner ses grandes orientations stratégiques. Les mandats des administrateurs sont de 3 ans.

Les membres du Conseil d'Administration de l'Avere-France

Le Conseil d'Administration de l'Avere-France se compose aujourd'hui de 27 membres issus de diverses catégories pour représenter au mieux l'écosystème de la mobilité électrique.

Ces 27 membres sont regroupés au sein de différents collèges, significatifs de la diversité de l'écosystème de la mobilité électrique que l'Avere-France représente, avec ses plus de 220 adhérents :

- La catégorie « **Moyens de mobilité** » regroupe les constructeurs de véhicules. A travers ce collège, l'Avere-France souhaite ne pas seulement représenter les constructeurs automobiles. En atteste l'arrivée du spécialiste des utilitaires et des poids-lourds Iveco, aux côtés de Renault Trucks ;

- Les catégories « **Energie** », « **Recharge** » et « **Equipementiers et stockage** » sont également essentielles, tant véhicules électriques et énergie sont liés. La recharge, marquée par l'arrivée de Bornes Solutions – Zeplug et la réélection de Proxiserve, constitue la condition *sine qua non* du développement de la mobilité électrique. L'équipement des véhicules et le stockage de l'énergie (batteries et hydrogène), également. Enedis a été réélu parmi les énergéticiens. Ces collègues regroupent, au total, 8 administrateurs ;

- Les catégories « **Services** » et « **Collectivités, Voies et Flottes** » sont aussi primordiales pour permettre un accès le plus large possible de la population à la mobilité électrique. Nous noterons cette année deux nouvelles entrées : celle du Crédit Agricole Consumer Finance et celle de VINCI Autoroutes, ainsi que la réélection de GIREVE ;

- Enfin, la catégorie « **Universités, Recherche, Etudes, Conseil** », dans laquelle arrive Mobelec et se maintient le GNFA, atteste du besoin d'information et de pédagogie autour des véhicules électriques.

Cette catégorie est en ce sens appuyée par le « **Club des associations** », représentant les associations régionales membres du réseau de l'Avere-France qui œuvrent, sur tout le territoire, à sensibiliser à la mobilité électrique.

Liste complète des membres du Conseil d'Administration de l'Avere-France :

Catégorie « **Moyens de Mobilité** »

Véhicules légers (VP, VU)

- **Renault SAS** – Marie-Laure Le Naire
- **Stellantis** – Solène Denier
- **Tesla France** – Cédric Thoma (réélu)
- **Volkswagen Group France** – Laurent Bonavent

Véhicules lourds

- **Iveco** - Aurélie Jardin ([élue](#))
- **Renault Trucks** - Jean-Marc Lange (réélu)

Autres moyens de mobilité

- **AFBE – Association Française pour le Bateau Electrique** – Yannick Wileveau (réélu)

Catégorie « **Energie** »

- **EDF – Département Mobilité électrique** – Jérémie Motin
- **Enedis** - Pierre de Firmas (réélu)
- **TotalEnergies** – Stéphane Dumas

Catégorie « **Recharge** »

- **Bornes Solutions-Zeplug** – Jérôme Princet ([élu](#))
- **Proxiserve** - Eric Place (réélu)
- **Schneider Electric** – Christian Ferveur

Catégorie « **Equipementiers et stockage** »

- **Forsee Power** – Sophie Tricaud
- **Michelin** – Valérie Bouillon-Delporte

Catégorie « **Services** »

- **Crédit Agricole Consumer Finance** – Vincent Carré ([élu](#))
- **GIREVE** - Eric Plaquet (réélu)
- **Mobivia Groupe** – Bénédicte Barbry

Catégorie « **Collectivités, Voies et Flottes** »

- **Groupe La Poste** – Laurent Gérardin
- **Mairie de Paris – Direction de la Voirie et des Déplacements** – Marie-Angélique Nicol
- **Morbihan énergies** – Alexandra Le Ny
- **VINCI Autoroutes** - Louis du Pasquier ([élu](#))

Catégorie « **Universités, Recherche, Etudes, Conseil** »

- **GNFA** – Xavier Horent ([réélu](#))
- **Mobelec** -Walter Van Hecke ([élu](#))

Catégorie « **Club des Associations** »

- Laurent Perrault, président du Club

Enfin, deux personnalités qualifiées : **le Président**, Antoine Herteman, **le Vice-Président**, Bernard Guillaume.

Le bureau de l’Avere-France

Le Bureau, quant à lui, chargé de la gestion courante de l’association en soutien à la direction opérationnelle, est constitué de **8** membres élus pour 3 ans par le Conseil d’Administration de l’Avere-France :

- Antoine Herteman, Président
- Bernard Guillaume, Vice-Président
- **EDF** – Département Mobilité électrique – Jérémie Motin, Trésorier
- **Enedis** – Pierre de Firmas
- **Forsee Power** – Sophie Tricaud
- **Mobivia groupe** – Bénédicte Barbry
- **Schneider Electric** – Christian Ferveur
- **Volkswagen Group France** – Laurent Bonavent

A propos de l’Avere-France

L’Avere-France est l’association nationale pour le développement de la mobilité électrique. Créée en 1978 pour représenter l’ensemble de l’écosystème de la mobilité électrique dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif, elle a pour objectif de faire la promotion de l’utilisation des véhicules électriques et hybrides rechargeables. Elle rassemble aujourd’hui plus de 220 adhérents.

CONTACT PRESSE

Martin Kolle : martin.kolle@lobbycom.fr / 06 89 70 17 51